

Protocole sanitaire et plan de continuité pédagogique du lycée les Haberges

Ces recommandations viennent en complément du protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale, réactualisé le 02 novembre 2020.

I - Le rôle actif des parents est réaffirmé

- Les parents sont des partenaires incontournables pour la mise en œuvre de ce protocole au sein de notre établissement.
- Ils sont informés clairement des conditions d'ouverture de l'établissement.
- Les parents jouent un rôle actif dans le respect des gestes barrière (explication et rappel à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...)
- Ils sont vigilants quant à l'apparition de symptôme chez leur enfant
- Les parents devront fournir des masques à leurs enfants (soit 3 masques par jour pour un changement tous les 4h). Chaque jour, des masques sont à disposition des élèves à l'entrée du lycée.

II- Le protocole sanitaire et plan Vigipirate

Le port du masque

Le port du masque est obligatoire dans tout le lycée, y compris dans le parc.

L'accueil des élèves

Les élèves emprunteront une des 2 entrées du lycée : 2 entrées sur le parvis (portes à chaque extrémité).

Présence d'Assistant d'éducation pour :

- la vérification de l'identité des élèves :les élèves doivent présenter à l'entrée du lycée leur carte de restauration, ou leur carte de lycéen ou d'étudiant ou un certificat de scolarité.
- le libre-service de masques si les élèves se présentent sans
- la désinfection des mains au gel hydroalcoolique grâce à deux distributeurs hauts pour un usage collectif.

Dans le cadre du schéma de Vigipirate renforcé, les élèves seront invités à ne pas stationner devant le lycée.

Les salles de classe

Une salle de 50m² accueillera un groupe maximum 20 élèves.

Les salles seront disposées normalement. Les élèves devront s'espacer pour laisser entre eux, une place vacante.

Les salles seront aérées avant l'arrivée des élèves et pendant les pauses. (les pauses sont allongées de 5mn la matin et l'après-midi)

Toutes les salles sont munies d'un distributeur de gel hydroalcoolique dont la quantité est vérifiée quotidiennement.

Les récréations

Les pauses seront de 21mn.

Les pauses se dérouleront au niveau des différents halls ou dans le parc.

Il est demandé aux élèves de ne pas prendre leur pause sur le parvis du lycée.

Le foyer, la cafétéria, la salle d'étude restent ouverts avec les mêmes consignes que pour une salle de cours.

L'espace fumeur

Dans le cadre du plan Vigipirate, l'espace fumeur est déplacé derrière la haie de laurier côté foyer.

La demi-pension

Un protocole d'accueil en salle de restauration est organisé de manière à limiter au maximum les files d'attente, les croisements et le brassage d'élèves.

Les 2 accès à la restauration restent ouverts.

Trois services sont organisés.

Les plateaux sont préparés par des agents de la région.

Une table est réservée à chaque élève.

Des pots d'eau en grand nombre sont disposés sur les tables.

Des espaces de restauration sont matérialisés pour accueillir par niveau les élèves, sans qu'il y ait au moment de déjeuner et de retirer son masque du brassage entre élèves.

Chaque élève garde son masque jusqu'à qu'il soit assis à sa table.

Les élèves font un tri sur leur plateau et l'achemine jusqu'à l'espace réservé à la plonge.

Le nettoyage et la désinfection des locaux

Traitement des locaux avant la réouverture :

Les lieux qui seront fréquentés par les élèves et personnels seront nettoyés et désinfectés.
La salle de musique reste fermée et la machine à boissons en hors service.

Traitement des locaux après la réouverture :

Nettoyage approfondi des espaces utilisés au moins une fois par jour (y compris désinfection).

Nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises.

Les sanitaires

Nettoyage approfondi et désinfection des sanitaires plusieurs fois par jour avec un tableau récapitulatif ces opérations avec indication de l'horaire à laquelle ce nettoyage et cette désinfection ont eu lieu, ainsi que la signature de l'agent.

Activités sportives

Les professeurs d'EPS sont compétents pour adapter leur organisation leur enseignement et leur projet pédagogique à ces conditions sanitaires : les programmes de la discipline le permettent.

Cette adaptation est essentielle, car elle permettra aux élèves de poursuivre, en toute sécurité, une activité contribuant à leur épanouissement et au renforcement de l'esprit d'équipe, dans un contexte où le risque de sédentarité, de repli sur soi et d'isolement est accentué par la situation de confinement.

Le port du masque n'étant pas possible lors d'une activité physique, le strict respect de la distanciation physique doit alors être assuré.

Les sports permettant de respecter cette distanciation peuvent être pratiqués. Les activités, les formes de pratique ou les organisations qui impliquent des contacts directs entre élèves sont proscrites.

S'il est recommandé de privilégier les activités extérieures, l'activité physique en gymnase reste possible.

Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique

Salles spécifiques

Les salles spécifiques, en physique chimie, SVT et les salles informatiques sont utilisées avec désinfection après chaque utilisation de la paillasse ou du clavier informatique.

Information et communication en direction des élèves et des parents.

Vendredi 13 novembre 2020, le protocole sera mis en ligne sur le site du lycée. Les parents, les élèves pourront s'y référer.

III- Le protocole sanitaire pour les personnels.

Les mesures à prendre

Ce sont les mêmes exigences.

Maintenir la distanciation physique dans les espaces de travail, de détente et de restauration.

Port du masque par le personnel dans tous les lieux du lycée.

Respect du protocole du nettoyage des mains, en arrivant au lycée, avant et après une séance de cours et avant de quitter le lycée.

IV- Le protocole sanitaire pour les personnes extérieures au lycée.

Les mesures à prendre

Maintenir la distanciation physique

Port du masque obligatoire

Après avoir pris RDV, se présenter à la loge, décliner son identité (Nom, Prénom) et les raisons de sa venue au lycée.

Port d'un badge « visiteur »

La personne de la loge téléphone au personnel qui va rencontrer ce visiteur extérieur et elle l'accompagne jusqu'au dit personnel.

V- Suspicion d'un cas COVID 19 chez les élèves ou les personnels

Si un élève ou un personnel pense développer un ou plusieurs symptômes au COVID 19, **cette personne se rend masquée seule à l'infirmierie.**

Si l'infirmière n'est pas présente, cette personne se rend masquée et seule auprès de M. Cassani.

Le protocole de l'ARS se met ensuite en place.

VI- Cas avéré de COVID 19 dans l'établissement

Protocole de l'ARS (Lettres d'information de l'ARS suite à la survenue d'un cas COVID 19 dans l'établissement)

VII – Fonctionnement des classe à partir du lundi 16 novembre.

Proposition du conseil pédagogique, réuni le 05 novembre 2020 :

Dédoublage de chaque classe ou chaque groupe pour l'ensemble des classes pré-bac et BTS 1^{ère} année.

Chaque élève est présent au lycée, une semaine sur 2.

Lorsque les élèves ne sont pas en présentiel, des séquences de travail leur sont proposées adossées à un accompagnement adapté : l'élève réalise en autonomie guidée un travail pour acquérir des connaissances de base qui seront mobilisées dans une séance de travail en classe (cours de type classe inversée, exercices de vérification de connaissances, questions factuelles d'application directe sur les contenus, activités ne présentant pas de difficultés sur le plan cognitif)

Ce fonctionnement permet :

- La réduction par 2 du nombre d'élèves présents au lycée ; ce qui rend le protocole sanitaire plus aisé à respecter ; ainsi que la vigilance aux abords du lycée
- Ce système est clair et peut être compris par tous les élèves et toutes les familles
- Les élèves viennent régulièrement en cours ce qui réduit les risques de décrochage
- Le travail effectué à la maison peut être repris, corrigé, expliqué lors du retour des élèves en cours

- Ce fonctionnement est compatible avec l'organisation proposée par le lycée Belin : nous mutualisons trois groupes d'enseignement de spécialité et une option.
- Cette réflexion prend en compte la présence de 64 internes au lycée les Haberges répartis sur l'ensemble des niveaux pré-bac.
- Si un élève est en septaine dans la situation où il est cas contact, il peut continuer à travailler à la maison.

Les points de vigilance :

- En fonction des groupes de spécialités en 1^{ère} et terminale générale, les effectifs des élèves pourront d'une semaine à l'autre être légèrement différents.
- Les emplois du temps sont à modifier car les semaines A et B ne sont pas identiques, ce qui induit :

Semaine B / Gpe 1 en présentiel
Semaine B / Gpe 2 en présentiel
Semaine A / Gpe 1 en présentiel
Semaine A / Gpe 2 en présentiel
- La somme de travail lorsque les élèves sont en distanciel doit être adaptée et calibrée.
- Durant la semaine du 09 au 13 novembre, les professeurs présenteront ce mode de fonctionnement aux élèves, ils donneront des consignes de travail, des conseils de méthodologie.
- Une séance informatique est également prévue pour chaque classe afin de travailler sur Eclat : outil informatique et de communication utilisé entre les professeurs et les élèves pendant ce temps